

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 février 2017

Présents :

ABRIOUX C – ADRAGNA J - ANCELY N - BORIOS O - CADENA J - DARLY T -
GERVASI A - GILANT Y - LIGNERES G – MARTEL C - MIGNARD C - OLIVARES S –
ROUSSEAU L – SICART M – TISSEYRE C

Secrétaire de séance : GILANT Y

1 – ACHAT DE L'IMMEUBLE CADASTRE AR 592 APPARTENANT AU DEPARTEMENT :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition du Conseil Départemental, de vendre à la commune l'immeuble cadastré AR 592, pour la somme de 368 000 €.

Cet acquisition serait utile au développement économique du Minervois et pourrait être porteuse et valorisante pour l'œnotourisme de notre territoire.

De plus, Monsieur le maire évoque la possibilité pour la commune, de louer une partie des locaux afin de couvrir une partie de l'investissement.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2 – CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, pour les besoins du service et afin de pourvoir à l'avancement d'un agent dans ce grade.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée, il est 23 H 20.